



Débat. Pour sa nouvelle édition, le Grand débat du Talk a reçu le président de l'association nationale 60.000 rebonds et entrepreneur Guillaume Mulliez aux côtés de Jérôme Prince, président du tribunal de commerce de Dijon, Eric Corret, président du Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables, et Véronique Gricourt, chef d'entreprise.

Echec entrepreneurial : la fin d'un tabou ?



Entrepreneur né, Guillaume Mulliez cultive aujourd'hui le mythe entrepreneurial de la famille Mulliez (propriétaire entre autres d'enseignes comme Auchan, Leroy Merlin, Kiabi, Decathlon ou encore Boulanger) et fait profiter de son expérience aux entrepreneurs français à travers 60.000 rebonds. Président de cette association nationale, il était invité par le Medef de Côte-d'Or à l'occasion d'une table ronde sur la thématique « Échouez pour mieux réussir, et si c'était vrai ? », mardi 29 mars. Vincent Harbulot l'a reçu dans le dernier numéro du Grand débat du Talk.

Aux côtés d'acteurs économiques de la région comme le président du tribunal de commerce de Dijon Jérôme Prince, le président du Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables Eric Corret et la cheffe d'entreprise Véronique Gricourt, ces derniers ont débattu de l'échec entrepreneurial.

Si « l'échec reste un tabou, il faut le surmonter pour pouvoir avancer », estime Véronique Gricourt. Un regard partagé avec ses interlocuteurs, Eric Corret pense même que « l'échec est quotidien, on ne fait rien sans avoir d'échec, il faut accepter de prendre des risques et c'est le quotidien ».





Guillaume Mulliez, Jérôme Prince, Véronique Gricourt et Eric Corret étaient les invités du Grand débat du Talk, animé par Vincent Harbulot.

des chefs d'entreprises ». Créée en 2012, l'association 60.000 rebonds a pour vocation d'aider ces femmes et ces hommes, chefs d'entreprise et entrepreneurs qui auraient vécu une liquidation, à se reconstruire sur le plan personnel pour les aider à rebondir vers un nouveau projet professionnel. Alors que « *le déni fait suite au tabou* », Guillaume Mulliez préfère expliquer l'importance de « *faire face à l'échec, afin de compren-*

dre sa part de responsabilité [...] et encourager les entrepreneurs ».

DE LA NÉCESSITÉ D'UN ACCOMPAGNEMENT EN AMONT

Si l'expert-comptable est un bon marqueur de la situation économique d'une entreprise, il doit adapter son discours par rapport au chef d'entreprise qu'il a en face. « *Nous sommes les premiers à pouvoir les alerter*, confirme le président du Conseil régional de

l'Ordre des experts-comptables. *Mais dans ces situations pas évidentes à vivre dans le quotidien du chef d'entreprise, nous devons impérativement doser notre propos pour alerter, sensibiliser et faire anticiper autant que possible des situations à venir* ». Un rôle que le président du tribunal de commerce a aussi à cœur de développer : « *Nous avons le mauvais rôle parce que nous sommes la concrétisation de l'échec. Mais l'enjeu du chef d'entreprise est de*

prendre son destin en main et d'anticiper les difficultés. Nous encourageons les chefs d'entreprise à venir plus tôt échanger avec nous dans le cadre des procédures amiables et totalement confidentielles ». Confrontée à cette situation, Véronique Gricourt a témoigné de ce qu'elle avait ressenti : « *Même s'il y a beaucoup de bienveillance de la part des tribunaux de commerce, j'avais fait cette démarche et je n'avais pas voulu les entendre lorsqu'ils m'ont conseillée d'arrêter.* »

ACCOMPAGNER LES ENTREPRENEURS DANS L'APRÈS

« *À partir du moment où l'entreprise n'existe plus, l'entrepreneur perd tout, rappelle Guillaume Mulliez. L'association 60.000 rebonds existe donc pour prendre la main et recréer du collectif. Accueillir les entrepreneurs K.O. pour les remettre en démarche d'entreprendre. En même temps, nous avons un travail bénévole, à travers nos coaches qui viendront accompagner l'entrepreneur dans sa compréhension de l'échec, puis à travers les parrains qui travailleront avec les entrepreneurs sur leurs projets* ».

ANTONIN TABARD

◆ Retrouvez le Grand débat du Talk dans son intégralité sur les réseaux sociaux et sur journal-du-palais.fr.